

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 11 JUILLET 2023 A 19H00

Présents à la séance : 19

L'An Deux Mil Vingt Trois, le **11 JUILLET A 19H00**

Extrait affiché le :
17 juillet 2023

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire
De ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

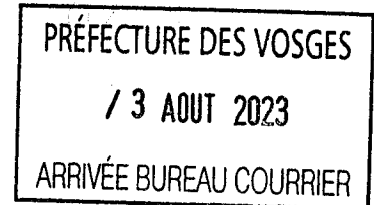
4ème séance 2023

Présents : M. le Maire, M. CHMIDLIN Stéphane, Mme TRIQUET Nadia, M. RAMBOURG Bernard, Mme ADAM Nathalie, M. SALÉRIO Philippe, Mme DUPONT Virginie, Adjointes et Adjoint, M. BREGEOT Claude, Mme DEL MASTRO Marie-Claire, M. CHARDIN Denis, Mme CLANCHÉ Ghyslaine, Mme RUYER Christine, Mme BENOIT Marie-Hélène, Mme RAIZNER Stéphanie, M. FINANCE Michaël, M. GILET Dominique, Mme TRARBACH Carole, Mme SCHILLINGER Stella M. PIERRAT-LABOLLE Julien, conseillères et conseillers municipaux.

Objet : Requalification des espaces
Publics du centre-ville : attribution MO.

Absents excusés ayant donné pouvoir :
M. COLIN Joël à Mme DUPONT Virginie
Mme FERREIRA-PIERRAT Maria à M. le Maire
Mme PIANT Noëlle à M. CHMIDLIN Stéphane
M. KIZILDAG Murat à Mme ADAM Nathalie
M. BAUDONNEL David à Mme TRIQUET Nadia

Absents excusés :
Mme ACCILI Micheline
M. EVRARD Luc
M. ROMARY Fabrice
Mme ELI Emilie
M. BURGER Emmanuel



Secrétaire de séance : M. PIERRAT-LABOLLE Julien

N°62/2023

Dans le cadre du projet de requalification des espaces publics structurants du centre-ville, Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante des détails de la consultation qui ont permis à la Commission d'Appel d'Offres réunie le 10 juillet 2023 d'émettre un avis favorable à l'offre faite par l'Agence de Paysage Claire ALLIOD domiciliée à 54000 NANCY dont le taux de rémunération est de 10.20 % .

Ces explications entendues,

Après en avoir délibéré,

C'est unanimement que l'assemblée délibérante, présente et représentée,

- Approuve l'offre de l'Agence de Paysage Claire ALLIOD dont le taux de rémunération est de 10.20 %,
- Autorise Monsieur le Maire à engager toute procédure administrative nécessitée par le projet et à signer tout document s'y rapportant dont le marché de maîtrise d'œuvre de l'Agence de Paysage Claire ALLIOD.

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
le Maire,

